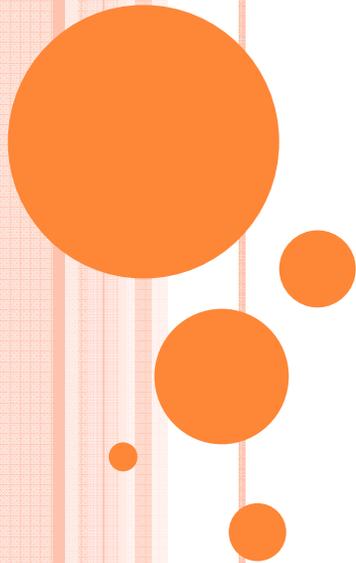
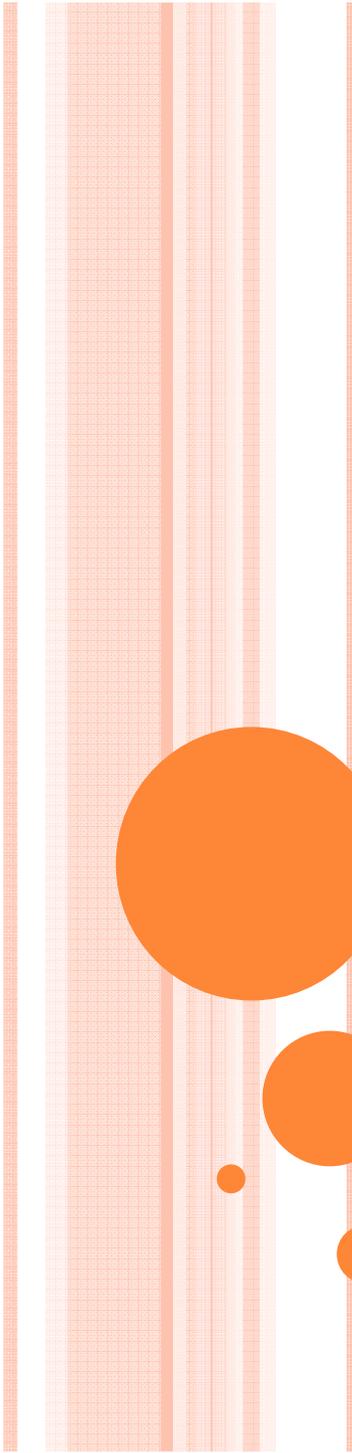


SOLIDARITE ET TERRITOIRE(S) :

**Pour la mise en œuvre d'un
développement social durable au
niveau local**





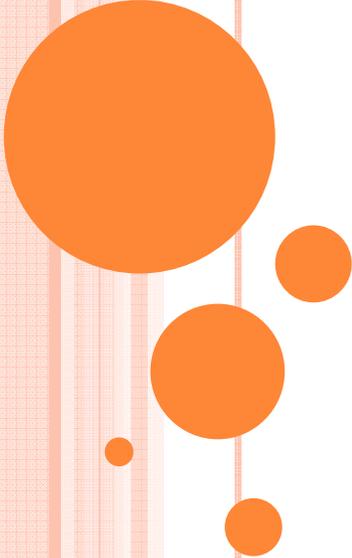
STEPHANE JOLY

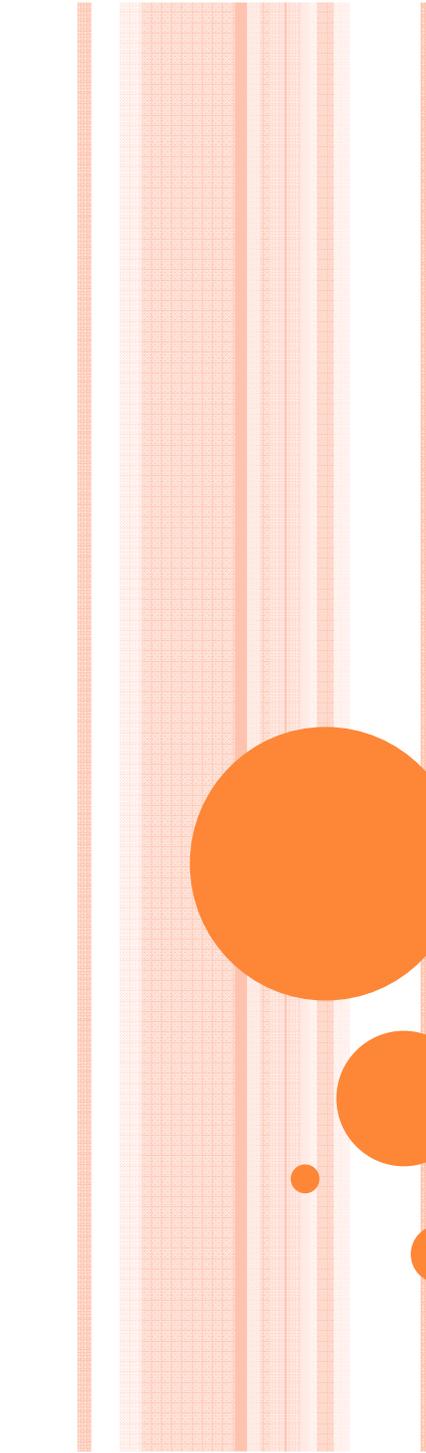
Adjoint à la Maire de Reims

Vice-président du CCAS

Vice-président de ReimsMétropole

Membre du Bureau de l'UNCCAS





QUELQUES CHIFFRES

DEMANDEURS D'EMPLOI

	Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2012	Avril 2013
Demandeurs d'emploi Cat A	2 725 200	2 874 500	3 132 900	3 264 400
Demandeurs d'emploi Cat B et C	1 326 000	1 396 000	1 494 700	1 534 800
TOTAL	4 051 700	4 270 700	4 627 600	4 799 200



LES BENEFICIAIRES DU RSA

	Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2012
RSA socle seul	1 154 000	1 181 000	1 260 000
RSA socle et activité	198 000	209 000	217 000
RAS activité seul	446 000	445 000	454 000
RSA majoré	233 000	229 000	236 000
TOTAL	2 031 000	2 064 000	2 167 000



BENEFICIAIRES DE LA CMU EN 2012

- CMU de base : 2 277 976 (+2.8 %)**
- CMU-C tous régimes : 4 538 669 (+ 2,7 %)**
- ACS (aide à la complémentaire santé) :**
 - bénéficiaires d'attestation (tous régimes) :
1 005 161 (+ 30,8 %)**
 - bénéficiaires ayant utilisé leur attestation (tous régimes) : 773 881 (+ 24,8 %)**



Taux de pauvreté monétaire 14,1 % (13,5 % en 2009)

8,6 millions de personnes vivent ainsi en dessous du seuil de pauvreté monétaire calculé à 60 % du niveau de vie médian soit **964 € pour une personne seule**

La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à **781 €**



- En 2010, **4,7 millions** de femmes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté soit 964 € par mois pour une personne seule
- **33 %** des familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté
- Malgré la CMU, **4 millions** de personnes ne disposent pas de complémentaire santé et **15,4 %** des adultes renoncent aux soins pour raisons financières



- **3,6 millions de personnes sont mal logées dont :**
 - **685 142** sont privées de logement personnel (SDF, hôtel, en camping, chez des tiers, résidences sociale...)
 - **2 778 000** personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles (privation de confort, surpeuplement)
 - **172 847** personnes en situation d'occupation précaire (logement loué meublé)



- Au total plus de **5 millions** de personnes sont fragilisées par la crise du logement
- **1 252 000** personnes (494 800 ménages) sont en impayés de loyer
- **1 179 857** ménages sont en attente d'un logement social
- **3 800 000** ménages sont en situation de précarité énergétique



**C'EST QUOI UN CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE ?**



- **Un établissement public indépendant de sa commune ou son intercommunalité de rattachement**
- **Un CCAS est présidé de droit par le maire ou le président de l'intercom**
- **Dans un CA de CCAS, la ou les communes et des associations d'usagers sont présentes**



Les actions des CCAS

- Domiciliations
- demande et/ou suivi RSA
- Aides Facultatives
- Aides à domicile
- Service infirmier
- Portage de repas
- Foyer Logement
- Crèches Haltes Garderies
- Gestion 115
- ...



Le Reste à Vivre



- Reste à Vivre : la création d'un droit universel de soutien, dont l'extension pour d'autres publics (personnes SDF, en élection de domicile, hébergées en foyer ou Gens du Voyage)
- Instauration du Reste à Vivre qui a permis d'adhérer au mieux aux réalités de vie des usagers en prenant en compte davantage de charges qui en étaient exclues jusqu'alors et redonnant ainsi une meilleure lisibilité aux conditions d'attribution de l'aide facultative.



Carte de solidarité

Accès à :

- Réseau de Transport
- Réseau de bibliothèque
- Piscine / Patinoire
- Crèches / Haltes garderies
- Caisse des écoles



Réhabilitation du CHRS Les Primevères

- Rôles et missions
- Réhabilitation

Soutien et accueil des sans-papiers



la Petite Enfance

- 3 équipements intègrent des caractéristiques de développement durable : couches biologiques, produits d'entretien bio, et certains plats bio dans le menu.
- Des familles dont les enfants sont porteurs de handicap y sont accueillies.
- Conseils de Parents dans les établissements publics d'accueil du jeune enfant.

JJ Rousseau

- 28 places dont 3 en accueil d'urgence
- Accueil de 7 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi

Maison Blanche

- 40 places (3 places d'urgence)
- Accueil de 6 h à 20 h 30 du lundi au vendredi, et de 8 h à 18 h le samedi
- Les horaires atypiques sont privilégiés, de même que la proximité avec le CHU.
- La structure permet de répondre aux besoins d'accueil des enfants porteurs de handicaps visuels.
- La structure est également dotée d'une salle d'apaisement ainsi que d'un espace aquatique ludique.

E Pouply

18 places mercredi et samedi



Microcrédit personnel

- Inclusion bancaire et financière
- contractualisation avec 3 établissements bancaires
 - Crédit Solidaire du Crédit Mutuel
 - Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne
 - Crédit Coopératif



L'amélioration de l'accueil des Gens du Voyage

- Domiciliation
- Élargissement des secours (via de Reste à Vivre)
- Accompagnement périscolaire
- L'aire de grand passage, située au lieudit du Moulin de la Housse
- L'aire d'accueil des Gens du Voyage
 - Reims Bétheny (29 emplacements)
- L'aire d'accueil des Gens du Voyage (en cours)
 - Reims La Neuville (36 emplacements)



Epicerie Sociale et Solidaire ESPOIRS

- La philosophie et la genèse du projet
Fruit d'une volonté politique forte, ce concept est né d'un souhait commun de fédérer la distribution alimentaire sur Reims en permettant d'assurer une vision plus globale.
- La décision de la création est née d'une volonté commune entre la Ville de Reims, le CCAS, le Conseil Général de la Marne, la Banque Alimentaire et les associations suivantes, partenaires de la Banque Alimentaire : Croix Rouge française, Entraide Protestante, Société Saint Vincent de Paul, SOS Bébés, ASERCA, Secours Catholique.
- 20 ateliers pour les usagers



Comité des Usagers

- Mesurer le ressenti des familles, eu égard aux prestations délivrées par le CCAS.
- Travailler avec les usagers sur les politiques publiques

Domiciliation

- Utilisation d'une passerelle d'envois de SMS afin d'avertir les usagers au CCAS de l'arrivée de courrier les concernant.



STEPHANE JOLY

Contact : stephane.joly@mairie-reims.fr

